

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 77 (1950)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Un jeune ami du "Conteur" à l'honneur  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227339>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sonnes que le dormir et le manger. » Le whist était l'un des jeux préférés.

Fanées et salies, les cartes servaient de quittances ou de billets administratifs. L'usage en était, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, très répandu. Voyez ce six de trèfle qui porte le compte d'un bon repas des notables d'une commune : pain, longe de veau, aloyau, jambon, salade et cinq pots de vin, le tout pour 71 batz 2 sols.

Les quilles étaient en vogue ; tel étudiant en théologie se réjouissait d'une année à l'autre pour y jouer lors du tirage de son village. Et le Conseil de Payerne dut même interdire de « jouer aux quilles pendant le service divin, soit hors de la ville, soit dans la ville, ou aux auberges, sous peine d'être châtié ».

Ce trop bref article n'a fait qu'esquisser quelques-uns des divertissements des Vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les fortunés, il y avait encore la chasse, et les confrères de Saint-Hubert étaient nombreux. Les beautés du tir se voyaient célébrées dans les abbayes, et les bergers de nos montagnes attendaient avec impatience la mi-été. Les fêtes étaient empreintes de cette simplicité de mœurs, de cette atmosphère gaie et sincère qui faisait dire à Charles-Victor de Bonstetten :

« Ah ! que nous sommes bien ici !

Restons comme nous sommes. »

A quoi Voltaire ajoutait : « C'est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer. »

J.-P. Chuard.

## Les échos du mois

### UN JEUNE AMI DU « CONTEUR » A L'HONNEUR

*Notre jeune collaborateur Charles Montandon (Lo Redzipet) vient d'être l'objet d'une distinction qui l'honore. La conférence des maîtres de l'École supérieure de Commerce à Lausanne l'a en effet désigné pour le voyage qu'offre la direction de la Foire de Lyon les 17 et 18 avril aux meilleurs élèves de la promotion sortante des principales écoles de commerce de France, de Belgique, de Grande-Bretagne, du Portugal, d'Italie, des Pays-Bas et de Suisse.*

*Tous nos compliments.*

### IL Y A INCENDIE... ET INCENDIE !

*Un petit lieutenant tout neuf et se prenant déjà au sérieux, assiste, dans le village où il cantonne, à un impressionnant incendie. Si impressionnant que tout le village est sur pied et que des secours s'organisent. Il y a là, bien entendu, le capitaine des pompiers et son second. Tous deux donnent des ordres brefs et précis. Les pompiers sont sur les dents, l'eau gicle de partout, mais le feu gagne du terrain et la foule fait la chaîne.*

*Le petit lieutenant ne tient plus en place et, l'habitude aidant, il se met à commander lui aussi. Comme il est en uniforme, on l'écoute et on lui obéit. Mais le capitaine des pompiers a entendu et, se tournant vers le trop zélé officier, il lui crie d'un ton sans réplique :*

— *D'abord, vous, vous n'avez rien à dire : c'est un incendie civil !* M.

### UN NOUVEAU POSTE... ?

*Nous devisions amicalement et non sans malice de ce bon Pays de Vaud et de ses destinées à travers les âges, lorsque notre interlocuteur — un ancien syndic de la capitale — nous déclara sans ambage :*

— *Voyez-vous ce qu'il manque encore à l'Hôtel de Ville, c'est un nouveau poste... ! il est à créer de toute urgence.*

— *Un nouveau poste ?*

— *Oui, celui... de Consul des Vaudois !*